

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN A 18H30

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 9 juin, le conseil municipal de la commune de LA CHAUSSEE-ST-VICTOR, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Claude DUPOU, 1^{er} Adjoint au Maire

Date de convocation du conseil municipal : vendredi 2 juin 2023.

PRÉSENTS: Mme Marie-Claude DUPOU, M. Philippe DUMAS, Mme Valérie RACAULT, Mme Audrey ARDOUIN-NAURAI, M. Alexandre GOUFFAULT, Mme Elisabeth PERINET adjoints, M. Alexandre SIROP, Mme Françoise POISSON, M. Claude GILLARD, M. Eric LECLAIRE, M. Franck PÉRION, Mme Anne SANTALLIER, Mme Agnès DAUDIN, Mme Cécile ALET, M. Serge DOS SANTOS, Mme Carole VION, M. Alexis DELAHAYE, M. Thibaud BARRANDON.

POUVOIRS : M. Stéphane BAUDU à Mme Marie-Claude DUPOU
M. Yves BALDERAS à M. Claude GILLARD
Mme Danielle HOLTZ à M. Eric LECLAIRE
M. Gérard FARINEAU à M. Alexandre GOUFFAULT
Mme Sylvie LAFON à Mme Françoise POISSON
M. Thierry GONZALEZ à Mme Cécile ALET
Mme Catherine LERIN à Mme Audrey ARDOUIN-NAURAI
M. Nicolas PASCAL à Mme Carole VION

ABSENT : M. Georges HADDAD

SECRÉTAIRE : Mme Valérie RACAULT

QUORUM : 18/27 : LE QUORUM ETANT ATTEINT L'ASSEMBLEE PEUT DELIBERER

DELIBERATION N° 2023/41: DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU DIMANCHE 24 SEPTEMEBRE 2023

Vu le Code électoral et notamment les articles L. 280 à L.293 et R.130-1 à R.148,

Vu le Code Général des collectivités locales,

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 41-2023-22-00003 du 22 mai 2023 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués titulaires et suppléants à désigner dans les communes du département de Loir et Cher,

Le bureau électoral est Présidé par le Maire et comprend 4 membres : les 2 membres du conseil municipal les plus âgés et les 2 membres les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

L'élection se fait sans débat au scrutin secret. (art R 133 du CE).

Dès la clôture du scrutin les membres du bureau procèdent au dépouillement en présence des conseillers municipaux.

Le bureau électoral proclame les résultats et dresse un procès-verbal en trois exemplaires.

Présents : 18

Absents excusés ayant donné pouvoir : 8

Absents : 1

Date de la convocation :	Date d'affichage :	Nombre de membres en exercice :	Nombre de membres présents :	Nombre de membres absents :	Nombre de procurations :
--------------------------	--------------------	---------------------------------	------------------------------	-----------------------------	--------------------------

2 juin 2023	2 juin 2023	27	18	9	8
-------------	-------------	----	----	---	---

Madame Marie-Claude DUPOU, 1^{er} adjoint au maire, a constaté avant l'ouverture du scrutin qu'une liste de candidats, annexée au procès-verbal, avait été déposée.

La liste est la suivante :

- « La Chaussée naturellement »

Le quorum étant atteint, Madame Marie-Claude DUPOU, 1^{er} adjoint au Maire déclare ce jour, vendredi 9 juin 2023 à 18h30 l'ouverture du scrutin pour la désignation des délégués (au nombre de 15) et de leurs suppléants (au nombre de 5).

Résultat des votes pour la désignation des délégués :

Nombre total de bulletins :	Nombre de bulletins blancs :	Nombre de bulletins nuls :	Nombre de suffrages exprimés :
26	0	0	26

- La liste « la Chaussée naturellement » a obtenue 26 voix

La liste « La Chaussée naturellement » obtient 15 mandats de délégués et 5 mandats de suppléants

Ont été proclamés :

Délégués	Suppléants
Marie-Claude DUPOU	Gérard FARINEAU
Philippe DUMAS	Anne SANTALLIER
Elisabeth PERINET	Thierry GONZALEZ
Alexandre GOUFFAULT	Carole VION
Valérie RACAULT	Nicolas PASCAL
Alexandre SIROP	
Audrey ARDOUIN-NAURAI	
Claude GILLARD	
Françoise POISSON	
Franck PERION	
Danielle HOLTZ	
Serge DOS SANTOS	
Cécile ALET	
Alexis DELAHAYE	
Catherine LERIN	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H45

Fait à La Chaussée Saint-Victor, le 26 juin 2023

Le Maire

Stéphane BAUDU

La secrétaire de séance

Valérie RACAULT